

Visite du CADA de Vitré par des bénévoles des Restos du Cœur



Le 9 avril dernier, une vingtaine de bénévoles de l'association « Les Restos du cœur » de Vitré ont eu le plaisir de découvrir le site du monastère ST NICOLAS, où l'association ST BENOIT LABRE loue une partie des bâtiments pour répondre à l'hébergement des demandeurs d'asile. Ces 2 associations ont créé des liens très forts puisque l'une répond à la demande de logements et l'autre à l'aide alimentaire, vestimentaire mais aussi à l'apprentissage du français.

Quand Lionel, Intervenant social au CADA de Vitré et interlocuteur entre les personnes accueillies et les bénévoles des RESTOS, nous a proposé cette visite, nous étions très contents de découvrir où étaient logées ces personnes et de visiter ce merveilleux site. Ce moment de partage ne pourra que renforcer notre envie de travailler ensemble pour le bien de toutes ces personnes. Merci beaucoup Lionel pour cette sympathique initiative.

JEAN-PIERRE BORDAIS
Co-responsable des Restos du Cœur Vitré.

Bénévoles des Restos du Cœur Vitré

REMERCIEMENTS

Et parce-que nous pouvons compter sur vous !
Nous tenions à remercier :

- L'association **Bulles Solidaires** :
- Le **Rotary Club Rennes du Guesclin**
- **DEJBOX**
- **OXYBUL Rennes**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Pour accueillir dans la dignité les personnes en situation de précarité et d'exclusion, votre soutien nous permet :

- De développer notre offre face aux besoins croissants d'hébergement et de mise à l'abri.
- D'améliorer la qualité de notre accueil et de notre accompagnement.
- D'améliorer la réinsertion par la diversité des activités économique, sportives et culturelles proposées.

**Judi 9 juin 2022 à 17h, Assemblée Générale
au Théâtre de la Parcheminerie, 23 rue de la Parcheminerie à Rennes**

L'AG commencera par un exposé de François-Xavier Schwyer, professeur à l'École des Hautes Études en Santé Publique, chercheur au Centre Maurice Halbwachs - EHESS CNRS ENS, et administrateur de l'Association Saint Benoît Labre :

« SOIGNER LES EXCLUS, LES DÉFIS DE LA SANTÉ SOCIALE »

Participez à notre offre d'accueil et de réinsertion par un don

Réduction de 66% de votre d'impôt sur le revenu : par exemple si vous donnez **100€ à Benoît Labre**, votre impôt sur le revenu est diminué de 66€, et **votre don ne vous coûte que 34€** (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Don en ligne :

<https://www.saint-benoit-labre.fr/> puis cliquer sur FAIRE UN DON

Don par chèque :

ASBL-Service dons – 5 Rue du Bois Rondel
35700 Rennes

Faites un legs à l'Association Saint Benoît Labre

Legs, donation et assurance-vie pour notre association sont exonérés d'impôt sur votre succession. Pour ces décisions importantes, un notaire retraité bénévole peut vous écouter et vous conseiller confidentiellement. Contactez-nous par téléphone 06 78 98 12 06 ou envoyez un e-mail à

conseil-don@saint-benoit-labre.fr



Un toit, c'est un premier pas...

REBONDS

N°7 JUN 2022

Prendre en compte la santé des résidents, pour mieux réinsérer.

La santé des résidents est jugée particulièrement préoccupante par le Conseil d'administration et la direction de l'association. Elle nécessite le soutien de professionnels para-médicaux.

Alexia est infirmière salariée de l'association Saint Benoît Labre depuis octobre 2020 : « La santé prenait beaucoup de place dans la charge de travail des travailleurs sociaux : je les décharge de la partie santé ». Ainsi, elle a tout de suite mis en place des **permanences dans chaque service de l'association** pour répondre aux besoins et demandes de soins des résidents, qui sont plus ou moins importants en fonction de l'autonomie des personnes. Alexia souligne que l'accompagnement santé des résidents du pôle Urgence et ceux du pôle Insertion diffère beaucoup : « En insertion, on peut réaliser un véritable suivi de santé des résidents ; alors que dans l'urgence, il m'arrive de ne voir une personne qu'une seule fois, pour des soins urgents, car ils sont conduits à quitter le dispositif rapidement ». Par ailleurs, au sein du pôle Urgence, certains n'ont pas de droits en santé et

pas de ressources. « Tous ne sont pas bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire, ce qui complique beaucoup leur accompagnement ».

« **Ma mission réside avant tout en la réinsertion dans le parcours de soin** ». Concrètement, si elle organise la prise de rendez-vous médicaux, Alexia travaille surtout sur l'acceptation des résidents à s'inscrire dans un tel parcours. « Certains mettent du temps à accepter d'aller consulter un médecin. Il est parfois nécessaire de les accompagner physiquement ». Elle fait également le lien avec des médecins libéraux et ac-

compagne les résidents sans médecin traitant à en trouver un.

Dès son arrivée, un des objectifs d'Alexia était de développer un réseau partenarial élargi. Il permet en effet d'assurer au mieux la prise en charge sanitaire des bénéficiaires de l'association via l'entraide de plusieurs acteurs. « J'ai ainsi visité un certain nombre d'autres associations rennaises pour savoir comment elles fonctionnaient, quelles étaient leurs missions et comment elles pouvaient nous aider ».

Alexia travaille aujourd'hui en



Alexia, infirmière de l'association Saint Benoît Labre.

« **La prise en compte de la santé des résidents est indispensable pour permettre leur réinsertion** ».

L'objectif d'Alexia est désormais de développer la prévention, notamment concernant les consommations de produits toxiques. « Je souhaite travailler le problème en sens inverse ». L'infirmière souhaite ainsi privilégier la réduction des risques, plutôt que prôner un arrêt de la consommation qui est difficilement réalisable pour certains. Elle souligne que ce projet est appréhendé dans un projet plus global de l'association, celui de l'hygiène et du bien-être, qui ne se limite pas seulement à la dimension santé des résidents.

édito

Les questions de santé et de sécurité sont de plus en plus prégnantes. Nous sommes confrontés de façon permanente aux problématiques de santé physique et mentale de nos résidents qui impactent lourdement nos équipes et le fonctionnement des établissements. Les financements des différents dispositifs tiennent peu compte

Santé : une priorité

de cette réalité et pourtant notre association a déjà engagé un certain nombre d'initiatives : recrutement d'une infirmière et mise en place d'une commission santé, intervention d'une psychologue sur « le Rado », mise en place prochaine de « lits halte soins santé »... Développer un pôle « santé », conforter nos compétences en

interne, renforcer nos partenariats pour une approche territoriale partagée : notre association a décidé de faire de la santé un axe stratégique.

Dominique Le Tallec
Président de l'Association Saint Benoît Labre.

REPÈRES

+30%

Un pic d'appel au **115** a été enregistré sur le mois d'avril

3200

c'est le nombre de passages enregistrés par la maraude de la Croix Rouge avril 2022

Sources SIAO 35 Avril 2022 département Ille et Vilaine

Chiffres Clés ASBL

Nombre de Personnes accueillies en 2021

Pôle Urgence
624

personnes accueillies

Pôle Insertion
225

Personnes accueillies

Pôle Accueil des étrangers
110

personnes accueillies

BRÈVES

• L'Association Saint Benoit Labre a momentanément mis à disposition de Coallia, 20 places dans ses locaux situés rue Ernest Chéreau à Rennes pour l'accueil des réfugiés ukrainiens.

• Le 23 mai prochain, le pôle insertion de L'Association Saint Benoit Labre accueillera Caroline Aulnette, nouvelle collaboratrice chargée de la coordination des dispositifs du CHRS et du Rado.

Le dispositif Transition : accompagner les personnes réfugiées dans le logement pour faciliter leur intégration

Ouvert en novembre 2021, le dispositif Transition est né du constat que les personnes réfugiées ayant eu accès à un logement social font face à des difficultés importantes quand s'arrête leur accompagnement en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile) comme en CPH (Centre Provisoire d'Hébergement). L'accès au logement social est une



première étape, mais les freins ne sont pas levés puisque les personnes ne parlent pas toujours français, font face à des démarches administratives complexes et de plus en plus numérisées.

Le dispositif Transition propose donc une continuité dans l'accompagnement pour les personnes primo-arrivantes, bénéficiaires de la protection internationale, sortantes des dispositifs comme le CPH ou le CADA, ayant un logement et en manque d'autonomie. L'objectif est de favoriser leur intégration complète en évitant toutes ruptures de droits et d'accompagnement.

« *La mise en place d'un programme de transition entre procédure d'asile et droit commun doit répondre à des formes d'inconnues en termes de devenir des personnes en même temps qu'elle doit faciliter la transition vers une intégration réussie.* »

Matthieu Le Bihan, Responsable du Pôle Accueil des Étrangers à l'association Saint Benoit Labre

Charlotte, intervenante sociale, est chargée d'accompagner les bénéficiaires pour sécuriser leur parcours d'intégration.

Les missions de Charlotte sont :

- Favoriser l'apprentissage du français,
- Favoriser l'autonomie dans le logement ; cela peut aller de l'ameublement du logement au paiement des factures,
- Aide dans les démarches administratives,
- Accompagner les personnes dans la recherche d'une formation et d'un emploi ; par exemple, 5 usagers sont en chantier d'insertion en mai 2022.

« *La première étape est de permettre à ces personnes de comprendre le fonctionnement de leur environnement, des différentes institutions qui les accompagnent. Si le niveau de français est faible, on privi-*



« *légie la mise en place de cours de français avant d'entamer un travail d'insertion et notamment de recherche de formation et/ou d'emploi car les difficultés rencontrées sont d'abord liées à l'apprentissage de la langue.* » nous dit Charlotte Rupin, intervenante sociale Transition

Le dispositif doit à terme accompagner 25 ménages. À ce jour 12 ménages sont accompagnés et 10 ménages sont en attente d'un logement social qui leur permettra par la suite d'accéder au dispositif.

Au départ l'orientation des personnes était effectuée en interne, au sein de l'association Saint Benoit Labre ; depuis février 2022 le dispositif est ouvert à tout le territoire rennais et les personnes sont orientées vers nous par Rennes Métropole via la CLH (Commission Locale de l'Habitat).

233 sans domicile malades du COVID accueillis en 2 ans à l'Accueil Solidaire Médicalisé

Le 31 mars 2022, l'accueil solidaire médicalisé a fermé ses portes.

Ce centre d'accueil et d'hébergement de 20 places a été ouvert en avril 2020, dans nos locaux rue Ernest Chéreau, pour des personnes sans domicile contaminées par le CORONAVIRUS (COVID19) et n'ayant pas la possibilité de se confiner. Les personnes accueillies étaient orientées vers nous par l'équipe mobile du Réseau Louis Guilloux. L'équipe, composée de 8 auxiliaires sociaux éducatifs, assuraient une présence permanente sur site (7j/7 – 24h/24). Leur rôle consistait à veiller à la sécurité, au confort et au bien-être des personnes tout en faisant le lien avec les professionnels médicaux et pa-

ramédicaux du réseau Louis Guilloux en charge de l'état de santé des personnes. Des visites quotidiennes étaient effectuées pour vérifier l'état de santé des personnes accueillies, qui étaient évacuées vers les services hospitaliers en cas d'aggravation. Chacun pouvait rester à l'ASM durant toute la durée de son isolement, en bénéficiant de repas.

En 2 ans, l'ASM a accueilli un total de 233 personnes, dont une grande majorité d'hommes isolés, mais aussi des femmes et des enfants.

Lors du pot de fermeture de l'ASM, les membres du Conseil d'administration et la direction de l'association Saint Benoit Labre ont remercié l'équipe qui a fait fonctionner de ce dispositif durant ces deux années.



Pot de fermeture de l'ASM avec une partie de l'équipe.

L'Aide Juridique d'Urgence : Un partenaire essentiel dans l'accompagnement des usagers



AIDE JURIDIQUE D'URGENCE

Avocate et membre du Conseil Départemental de l'Accès aux Droits (CDAS), Layla Assouline nous présente l'association Aide Juridique d'Urgence (AJU), qu'elle préside depuis 4 ans.

« *Créée en 1998, l'AJU a pour but de promouvoir l'accès au droit en faveur des publics en situation de précarité ou d'exclusion en Ille et Vilaine : des permanences de juristes et d'avocats bénévoles proposent une information juridique, une aide aux démarches, une orientation et une mise en relation avec les professionnels compétents.*

Layla Assouline a été à l'origine de la constitution de l'association, aux côtés de Catherine Glon, également avocate ; elle nous en dit plus sur les raisons de la création de l'AJU : grâce à une enquête réalisée dans le cadre de leurs fonctions, elles ont constaté que certaines personnes, notamment celles les plus éloignées de la socialisation, ne se déplaçaient pas dans les structures créées pour obtenir de l'aide en termes d'accès aux droits, tels que les Points et Relais d'Accès au Droit. « *Pour certains, de tels lieux sont trop institutionnels, et sont considérés comme dangereux en raison de leur proximité avec la justice.* » Ainsi, Catherine Glon et Layla Assouline ont décidé de créer l'AJU, qui se déplace directement sur les dispositifs accueillant ces personnes et permet ainsi la connaissance et l'exercice de leurs droits.

« *Un de nos principaux objectifs était de parvenir à une véritable structure partenariale. Les besoins augmentent, seul on ne peut pas répondre à tout : il faut travailler en réseau.* » Des personnes morales comme des particuliers comptent désormais

parmi les 21 adhérents de l'AJU. **Ces membres sont ainsi des juristes et avocats en activité ou en retraite, ainsi que des associations, dont l'Association Saint Benoit Labre.** « *Les avocats, même s'ils n'ont pas beaucoup de temps, nous apportent une aide précieuse sur des questions précises.* »

Les deux juristes salariées de l'association tiennent ainsi des permanences avec des juristes et avocats bénévoles, notamment sur différents dispositifs de l'association Saint Benoit Labre : au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, rue du Bois Rondel, chaque premier mercredi du mois, et au Centre d'Hébergement d'Urgence « Monsieur Vincent » également mensuellement. Au total, l'Aide Juridique d'Urgence a répondu aux demandes de 44 résidents de Saint Benoit Labre en 2021. L'AJU intervient aussi auprès du restaurant social Leperdit dit « le Fourneau », le Restobus des Restos du Cœur, ou encore au Centre Pénitentiaire pour Femmes de Rennes.

« *Les demandes portent surtout sur des questions de logement, de contrats, de droit de la famille, droit pénal... Un des principaux obstacles que nous rencontrons réside en la complexité et le caractère évolutif du droit des étrangers* » d'où l'intérêt de pouvoir compter sur ses partenaires. L'association organise par ailleurs des **tables rondes avec le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits**, gratuites et ouvertes aux associations, qui sont un lieu d'information et d'échanges sur un thème juridique donné. Celle du 8 octobre 2021 portait par exemple sur les mineurs non accompagnés.